

Modernisation de l'éclairage public

La Ville est engagée depuis 2018 dans un plan de renouvellement de l'éclairage public afin de moderniser le réseau et réaliser des économies d'énergie.



La Ville a lancé depuis lundi 25 mars une vaste opération de modernisation de l'éclairage public.

La 1re phase concerne 12 rues (rue de Bezons, rues Marceau et Danton, passage Anatole, rue Gandillet et rue de la Forme, rue de la Remise et rue des Crières, route de Bezons, rue de la Longueraie, rue des Clos, rue des Cents Arpents, route de Saint-Germain, rue de Belfort, boulevard Maurice-Berteaux) et la 2e concernera 5 rues : rue des Fermettes, rues Mauduit et Tabarly, rue de la Pâture, l'avenue Eiffel et le boulevard Maréchal-Juin.

La Ville s'est effectivement engagée dans un plan de renouvellement de l'éclairage public en leds, depuis 2018, afin de réaliser des économies d'énergie. 280 candélabres sur 1 435 ont déjà été remplacés à ce jour, 328 le seront d'ici fin 2024, soit un total de 608, ce qui représentera 42 % de l'ensemble du parc de foyers lumineux. Pour rappel, le parc de la commune est très hétérogène et ancien. L'installation d'ampoules à basse consommation nécessite souvent de changer, en fonction du type d'éclairage en place, tout ou partie du candélabre.